



COMMUNIQUÉ

Distribution de compost gratuit

Alma, le 19 mai 2022 – La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean et la MRC du Fjord-du-Saguenay sont fières d’annoncer que grâce à la participation des *pros du bac brun*, un premier lot de 513 m³ de compost sera distribué gratuitement à la population.

Le compost sera disponible en vrac dans six lieux de distribution jusqu’à l’écoulement des quantités disponibles. Les personnes intéressées devront apporter leurs propres pelles et leurs contenants. La distribution de compost est pour usage personnel seulement; il n’est pas permis d’en redistribuer ou d’en faire la revente.

« Par cette initiative, nous souhaitons remercier la population et souligner sa participation à la collecte des matières organiques depuis la mise en place du bac brun en octobre 2020. On ne peut qu’espérer que cette activité de distribution agisse comme levier pour encourager d’autres personnes à faire le saut et participer à la collecte », a mentionné M. Luc Simard, président du conseil d’administration de la Régie.

« C’est une bonne nouvelle! Les citoyens pourront se procurer du compost gratuitement les 3 et 4 juin prochains. Une première pour la MRC du Fjord-du-Saguenay et la RMR du Lac-Saint-Jean. Nous sommes heureux d’offrir cette opportunité à la population. Plus les gens participent à la collecte des matières organiques, plus les quantités de compost à distribuer seront importantes. Il s’agit là d’un beau geste pour la préservation de l’environnement », ajoute M. Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Consignes et mode d’opération

La distribution du compost s’effectuera les 3 et 4 juin, entre 9 h et 16 h, selon le principe « premier arrivé, premier servi ». Aucune inscription au préalable n’est requise. La quantité allouée par adresse civique est 100 litres, soit l’équivalent de cinq chaudières de 5 gallons.

Lieux de distribution :

MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Quincaillerie R+
2355, avenue du Pont Sud
Alma (Québec) G8B 5V2

MRC de Maria-Chapdelaine

Écocentre de Dolbeau-Mistassini
1001, 2^e Avenue
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 0E5

MRC du Domaine-du-Roy

Écocentre de Roberval
1855, rue Castonguay
Roberval (Québec) G8H 2M9

MRC du Fjord-du-Saguenay

Écocentre de Saint-Honoré
2991, boulevard Martel
Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0

Garage municipal, ville de Saint-Félicien
973, boulevard Hamel
Saint-Félicien (Québec) G8K 2E3

Écocentre de Saint-Félix-d’Otis
132, chemin du Lac-Brébeuf
Saint-Félix-d’Otis (Québec) GOV 1M0

Les gens qui souhaitent se procurer du compost peuvent consulter le site www.monbacbrun.com pour obtenir plus de détails. Aussi, une mise à jour régulière de l’inventaire pour chaque lieu de distribution sera publiée sur la page Facebook @*monbacbrun* à partir du 3 juin.

Qualité et usage

Le compost a été produit au centre de compostage de Dolbeau-Mistassini à partir de résidus organiques (jardins et alimentaires) provenant de la collecte du bac brun. Il a été échantillonné et analysé en laboratoire selon des méthodes accréditées au Québec et est conforme à la catégorie C1-P1-O1-E1 du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec. Le compost peut être utilisé pour améliorer le sol dans les potagers, les plates-bandes et lors de la plantation d'arbres et d'autres végétaux.

Les matières organiques ont été triées manuellement et tamisées afin de réduire au minimum la présence de corps étrangers. Il est possible que le compost contienne des fragments ou impuretés qui n'ont pu être tamisés, dont du plastique ou du verre. Les « pros du bac » jouent un rôle essentiel dans la recette du compost, car ils fournissent les ingrédients. Il est donc important de respecter la liste des matières pour éviter de contaminer le compost, ce qui nuit au travail des opérateurs et peut affecter sa qualité. Il faut éviter les gaffes du bac, soit d'y déposer du verre, du plastique (même compostable), des résidus domestiques dangereux, des textiles, etc. On vous invite à passer le mot!

À propos de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) est un organisme intermunicipal qui gère l'ensemble des matières résiduelles des 36 municipalités du Lac-Saint-Jean et de Mashteuiatsh. Créée en 2008, la RMR a comme rôle de gérer les sites d'opération où sont acheminées les matières résiduelles. La collecte de toutes les matières résiduelles de l'ensemble du Lac-Saint-Jean est assumée par la RMR. En ce qui concerne ses infrastructures, on retrouve notamment le lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station, deux centres de compostage, trois centres de transfert, un centre de tri, sept éco-centres et un site de traitement des boues usées. Pour plus d'informations : www.rmrlac.qc.ca



[@rmrlac](https://www.facebook.com/rmrlac)



[@rmrlac](https://www.instagram.com/rmrlac)

À propos de la MRC du Fjord-du-Saguenay

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services, principalement en aménagement du territoire, en développement économique, en gestion des matières résiduelles, en sécurité incendie, en évaluation foncière ainsi qu'en gestion du territoire public. Pour plus d'informations : www.mrc-fjord.qc.ca.



[@mrcdufjorddusaguenay](https://www.facebook.com/mrcdufjorddusaguenay)

- 30 -

Sources :

Mélanie Simard, directrice des communications,
programmes et services
Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean
581 230-3132
melanie.simard@rmrlac.qc.ca

Janick Gagné, conseillère en communication
MRC du Fjord-du-Saguenay
418 690-6113
janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca